

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agro-alimentaire et de la
souveraineté alimentaire

**Arrêté du 11 février 2026
fixant la liste des établissements accrédités à délivrer
le diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie
dénommé « bachelor agro » à compter de l'année universitaire 2026/2027**

NOR : AGRE2602049A

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime notamment ses articles L. 812-12, L. 813-12, D. 812-70 à D. 812-95 et D. 813-70-5 ;

Vu le code de l'éducation, notamment son article D. 612-32-2 ;

Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 relatif au diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé « bachelor agro » ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master ;

Vu les avis du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace en date du 21 janvier 2026 ;

Vu les avis du doyen de l'inspection de l'enseignement agricole ;

Vu les avis des directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

Vu les avis du Conseil national de l'enseignement agricole en date du 27 janvier 2026 ;

Vu les avis de la section permanente du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire en date du 27 janvier 2026 ;

Vu les avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 10 février 2026 ;

Arrête :

Article 1er

Les établissements mentionnés aux annexes 1 à 6 du présent arrêté sont accrédités à délivrer le diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé « bachelor agro » à compter de l'année universitaire 2026-2027.

Article 2

Le directeur général de l'enseignement et la recherche et les directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 11 février 2026

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire
et de la souveraineté alimentaire,

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,

B. BONAIME



Annexe 1 : Mention « Alimentation et agroalimentaire durables »

N° du bachelor agro	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation (le cas échéant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
								A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Alimentation et agroalimentaire durables »									
2026BAAAD001	Université Claude Bernard LYON 1	EPLEFPA Les Sardières Bourg en Bresse *	/	Investigation partenariale pour une alimentation durable	1 an	FIA	EPLEFPA Les Sardières Bourg en Bresse	2026 / 2027	2030 / 2031
2026BAAAD002	Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)	Institut des Sciences de la Nature et de l'Agroalimentaire de Bordeaux (ISNAB - Bordeaux) *	/	/	1 an	FIS/FIA/FPC	Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)	2026 / 2027	2026 / 2027

Légendes :

FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié

Le symbole - * - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

Annexe 2 : Mention « Elevage et transitions »

N° du bachelor agro	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation (le cas échéant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
								A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Elevage et transitions »									
2026BAET001	Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP))	EPLEFPA Marmilhat - Clermont Ferrand	/	Elevage PRO en Massif Central	1 an	FIS/FIA/FPC	EPLEFPA Brioude Bonnefont Saugues	2026 / 2027	2030 / 2031
		EPLEFPA de Montbrison							
		EPLEFPA de Saint Flour							
		EPLEFPA du Bourbonnais - Moulins							
		EPLEFPA d'Yssingeaux							
		EPLEFPA Brioude Bonnefont Saugues *							
2026BAET002	Institut Agro Dijon, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	EPLEFPA Fontaines Sud Bourgogne *	/	AGRI 360 : Adaptabilité, Gestion des risques, Résiliences et Innovation en Agriculture	1 an	FIS/FIA	EPLEFPA Fontaines Sud Bourgogne	2026 / 2027	2030 / 2031

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié
Le symbole - * - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

Annexe 3 : Mention « Entreprendre, accompagner et manager en agriculture »

N° du bachelor agro	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation (le cas échéant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
								A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Entreprendre, accompagner et manager en agriculture »									
2026BAEAMA001	Institut Agro Rennes - Angers, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement *	EPLEFPA Nantes St Herblain	/	Installation, innovations, résilience en agricultures	1 an	FIS/FIA/FPC	Institut Agro Rennes - Angers, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	2026 / 2027	2030 / 2031
		EPLEFPA Rennes Le Rheu							
2026BAEAMA002	Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech)	EPLEFPA Alençon-Sées *	/	/	1 an	FIS/FIA/FPC	EPLEFPA Alençon-Sées	2026 / 2027	2030 / 2031
2026BAEAMA003	Ecole d'ingénieurs de Purpan *	Ecole supérieure La Raque	/	/	1 an	FIA/FPC/RA	Ecole d'ingénieurs de Purpan	2026 / 2027	2030 / 2031
		Institut Jean Errecart							
		Lycée agricole privé Touscayrats							
		Campus Saint François La Cadène							
		Campus La Salle St Christophe							
		Lycée Agricole Saint Christophe							
		Lycée François Marty							
		MFR Inéopôle formation - Brens							
2026BAEAMA004	Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes (ISARA-ISEMA) *	EPLEFPA de Carpentras	/	Transition et valorisation pour l'agriculture méditerranéenne	1 an	FIA/FPC	EPLEFPA de Carpentras	2026 / 2027	2030 / 2031

Légendes

FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié
 Le symbole - * - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

Annexe 4 : Mention « Génie agronomique et transitions »

N° du bachelor agro	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
								A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Génie agronomique et transitions » (page 1/2)									
2026BAGAT001	Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes (ISARA-ISEMA) *	EPLEFPA La Motte Servolex	/	Montagne Agriculture Alimentation et Transitions	1 an	FIS/FIA	EPLEFPA La Motte Servolex	2026 / 2027	2030 / 2031
		EPLEFPA Contamine sur Arve							
		ENILV La Roche sur Foron							
		ISETA-ECA							
2026BAGAT002	Institut Agro Montpellier, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	EPLEFPA Romans sur Isère *	/	Fruits et Légumes Agroécologiques en Méditerranée	1 an	FIS	EPLEFPA Romans sur Isère	2026 / 2027	2030 / 2031
2026BAGAT003	Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP) *	EPLEFPA Le Valentin - Bourg les Valence	/	Conseil, animation et pilotage des systèmes agroécologiques et bio (CAP AGROBIO)	1 an	FIS/FIA/FPC	Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP)	2026 / 2027	2030 / 2031
		MFR Anneyron							
2026BAGAT004	Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP) *	EPLEFPA Rennes Le Rheu	/	Conseil, animation et pilotage des systèmes agroécologiques et bio (CAP AGROBIO)	1 an	FIS/FIA/FPC	Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP)	2026 / 2027	2030 / 2031
2026BAGAT005	Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP) *	EPLEFPA Brioude Bonnefont	/	Conseil, animation et pilotage des systèmes agroécologiques et bio (CAP AGROBIO)	1 an	FIS/FIA/FPC	Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP)	2026 / 2027	2030 / 2031
2026BAGAT006	Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP) *	MFR Inéopôle Formation - Brens	/	Conseil, animation et pilotage des systèmes agroécologiques et bio (CAP AGROBIO)	1 an	FIS/FIA/FPC	Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP)	2026 / 2027	2030 / 2031

Légendes :

FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié

Le symbole - * - indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

N° du bachelor agro	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
								A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Génie agronomique et transitions » (page 2/2)									
2026BAGAT007	Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP) *	EPLEFPA Croix-Rivail	/	Conseil, animation et pilotage des systèmes agroécologiques et bio (CAP AGROBIO)	1 an	FIS/FIA/FPC	Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP)	2026 / 2027	2030 / 2031
2026BAGAT008	Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP) *	EPLEFPA Obernai	/	Conseil, animation et pilotage des systèmes agroécologiques et bio (CAP AGROBIO)	1 an	FIS/FIA/FPC	Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VET AGRO SUP)	2026 / 2027	2030 / 2031
2026BAGAT009	Ecole Supérieure des Agricultures *	LEAP de Nermont	/	/	1 an	FIA	Ecole Supérieure des Agricultures	2026 / 2027	2030 / 2031
2026BAGAT010	Institut supérieur d'agriculture de Lille, (JUNIA-ISA)	Institut de GENECH *	/	/	1 an	FIA/FPC	Institut supérieur d'agriculture de Lille, (JUNIA-ISA)	2026 / 2027	2030 / 2031
2026BAGAT011	Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)	Campus Agro-Viticole de la Charente (EPLEFPA de la Charente)	/	Cognac et autres spiritueux	1 an	FIS/FIA/FPC	Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)	2026 / 2027	2030 / 2031
		Institut de Richemont							
2026BAGAT012	Institut Agro Montpellier, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement *	EPLEFPA Orange	CFA EnSup-LR	Viticulture, Gestion durable Intégrée et Enjeux Environnementaux	1 an	FIA/FPC	Institut Agro Montpellier, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	2026 / 2027	2030 / 2031
2026BAGAT013	Institut Agro Montpellier, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement *	EPLEFPA Orange	CFA EnSup-LR	Agriculture, Gestion durable Intégrée et Enjeux Environnementaux	1 an	FIA/FPC	Institut Agro Montpellier, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	2026 / 2027	2030 / 2031
2026BAGAT014	Institut Agro Rennes - Angers, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement *	EPLEFPA Angers Le Fresne	CFAA 49 Edgard Pisani	Productions végétales spécialisées	1 an	FIS/FIA	Institut Agro Rennes - Angers, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	2026 / 2027	2030 / 2031
			Université d'Angers						

Légendes :

FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié

Le symbole -* indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

Annexe 5 : Mention « Sciences et techniques de l’agronomie pour la formation »

N° du bachelor agro	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur accrédité	Etablissement(s) de l'enseignement technique accrédité	Etablissement(s) ou organisme(s) associé(s)	Parcours de formation	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
								A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Sciences et techniques de l'agronomie pour la formation »									
2026BASTAF001	École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA) *	EPLEFPA de Limoges	/	/	1 an	FIS/FIA/FPC	École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA)	2026 / 2027	2030 / 2031
		EPLEFPA Rouffach							
		EPLEFPA Saint Aubin du Cormier							
		EPLEFPA Marmilhat - Clermont Ferrand							
		EPLEFPA Toulouse Auzeville							

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié
Le symbole - *- indique l'établissement d'inscription principale du consortium.

Annexe 6 : Mention « Systèmes robotiques et numériques pour l’agriculture »

N° du consortium	Etablissement(s) de l'enseignement supérieur du consortium	Etablissement(s) de l'enseignement technique du consortium	Etablissement(s) partenaire(s)	Parcours local proposé (si existant)	Modalité de diplôme	Voie(s) de formation	Etablissement Responsable administratif de la formation (RAF)	Période d'accréditation	
								A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Mention « Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture »									
2026BASRNA001	Institut Agro Dijon, école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	EPLEFPA Agrocampus La Germinière *	/	/	1 an	FIS/FIA	EPLEFPA Agrocampus La Germinière	2026 / 2027	2030 / 2031
		EPLEFPA de Vesoul							
		EPLEFPA de Montbrison							
2026BASRNA002	Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)	AgroCampus Bordeaux-Gironde	/	Numérique pour l'agriculture (AgroNUM)	1 an	FIS/FIA/FPC	Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)	2026 / 2027	2030 / 2031
		AgroCampus 47							

Légendes :
FIS : Formation Initiale Scolaire / FIA : Formation Initiale par Apprentissage / FPC : Formation Professionnelle Continue / RA : Rythme approprié
Le symbole - * - indique l'établissement d'inscription principale du consortium